



Photo : Photothèque AFCA

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRESTATION INDIVIDUELLE

COMPTE-RENDU DE LA VISITE

Visite réalisée le : 12/01/2015
Compte-rendu réalisé le : 17/02/2015
Compte-rendu remis le : 17/02/2015



Dieudonné Costes
CS : 10399
ARTRES, Cedex
17 24 45 45
17 24 45 92
bagri.fr
agri.fr

EN SAVOIR +

Nathalie BOULAY
Conseillère apprentissage et prévention
des risques professionnels
Tél. 02 37 24 45 37
Mail : n.boulay@eure-et-
loir.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

Stratégie
exploitation

Mettre à jour son DUERP
(Document Unique d'Évaluation des
Risques Professionnels)



www.afnor.org
Conseil-Formation

Public

Employeurs relevant du régime social agricole, accueillant des jeunes mineurs en formation professionnelle (exploitants agricoles, paysagistes, centres équestres) ou ayant recours à de la main d'œuvre salariée.

Objectifs

- Mettre à jour le DUERP.
- Réaliser le plan d'action et de prévention.
- Mettre à jour la fiche de pénibilité au travail.

Préalable

Avoir réalisé le DUERP.

Déroulement

- Prise de contact avec questionnaire pour évaluer la nécessité, ou non, d'un déplacement sur l'entreprise avant la mise à jour du DUERP.
- Mise à jour du DUERP, élaboration du plan d'action et fiche de pénibilité si nécessaire.

LES +

Un conseil adapté à la situation de l'entreprise. Une approche technique, juridique et sociale de l'entreprise.

- **Résultats** : Remise au chef d'entreprise en version papier du DUERP, du plan d'action et prévention et de la fiche pénibilité (si besoin).
Compte-rendu.

- **Durée** : En fonction des besoins.

Contact

Nathalie Boulay

Conseillère Prévention des risques professionnels
Tél. : 02.37.24.45.37
Mail : n.boulay@eure-et-loir.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande.